

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 59576

Société : RAM

3558

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELAYOUKI BOUJTAIB

Date de naissance : 16/03/64

Adresse : 105 CHABAB 2-3-1-1009 APP 12 A/1
C.A.T.

Tél. : 06 11 21 94 16

Total des frais engagés : 46.2100 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cabinet du médecin :

Dr TAZIAZIZ
OPHTALMOLOGUE
7, Rue 45 - Hay TARIK
Bernoussi - CASABLANCA
Tél : 022.75.63.15

Date de consultation : 7. DEC. 2020

ELAYOUKI MOHAMED Age :

Nom et prénom du malade :

ELAYOUKI MOHAMED

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

asymptomatic

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 22.11.2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1.7. DEC. 2020		CS	200,00	DR TAZIAZIZ OPHTHALMOLOGUE 7, Rue 45 - Hay 15 Bermoussi - CASABLANCA Tel. 022.740.00.00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoriaires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE Youness Souk Koraïd, Bloc "EF" N°15 Casablanca Tél : 06.61.65.09.77	19/12/2020					190.00 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OPTIQUE



FACTURE

ROKENEDDINE Mohammed

Souk Koréa Bloc (EF)

N°15 - Casablanca

Tél : 06 61 65 09 77

R.C : 247708

Patente : 45519260

ICE : 000885021000189

YOUNESS

محمد ركن الدين

سوق القرية بلوك (EF)

الرقم 15 - الدار البيضاء

الهاتف : 06 61 65 09 77

س.ت. : 247708

N° 000269

TF: 366 146 0

Casablanca, le

19/12/2020

M EL AYDUKI: Mohamed Doit

Docteur TAZI AZIZ

Nomenclature N° 113

VL OD : cyl sph -0,50 (-2,50 à 180°) 410,00

OG : cyl sph -0,50 (-2,20 à 170°) 410,00

VP OD : cyl sph

OG : cyl sph

Verres : lunettes Blue 961

Montures : Optique 1000,00

Facture arrêtée à la somme de :

1100 Net Cash 1900,00

OPTIQUE Youness

Souk Koréa, Bloc "EF"

N°15 - Casablanca

Tél : 06 61 65 09 77

O

OG

90

90

DOCTEUR TAZI AZIZ



الدكتور التازي عزيز

Spécialiste en Ophtalmologie

Maladies et Chirurgie des yeux

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

حربي كلية الطب بلجيكا بروكسل

طبيب سابق بالمستشفيات الفرنسية بباريس

17 DEC. 2020

Casablanca le : الدار البيضاء في:

EL AYOUN
M. LAROUFI

Moutra + Verres
Ammi sis

~~OPTIQUE Youness
Souk Koraï - Bloc "EF"
N°15 - Casablanca
Tél : 06.61.65.09.77~~

$\text{OD} = -0,50 \left(-2,50 \text{ à } 180^\circ \right)$

$\text{OS} = -0,50 \left(-2,25 \text{ à } 170^\circ \right)$

~~Dr TAZIAZIZ
OPHTALMOLOGUE
7, Rue 45 - Hay TARIK
Bernoussi - CASABLANCA
Tel : 022.75.63.15~~

زنقة 45 الطابق الثاني حي طارق - سيدى الجبوري - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.75.63.15 - المحمول : 06.73.06.74.25

7, Rue 45 2^{ème} Etage Hay Tarik Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél : 05.22.75.63.15 - GSM : 06.73.06.74.25